



Le 21 avril 2026

Date de la convocation : 15 avril 2026
Date d'affichage : 15 avril 2026

PROCES VERBAL
DE L'INSTALLATION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

Nombre de délégués :

En exercice : 43
Votants : 43
Présents : 43

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un avril à dix-huit heures trente, les délégués du Conseil de Couesnon Marches de Bretagne, désignés conformément à l'article L. 5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), se sont réunis sur la convocation légale qui leur a été adressée par le Président sortant, Monsieur Christian HUBERT.

Etaients présents : Mesdames et Messieurs les membres titulaires (par ordre alphabétique) :

M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Bondiguel, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Cellier-Chenoir, Mme Clossais, M. De Gouvion Saint Cyr, M. Droniou, M. Dubreil-Jardin, Mme Duchêne, M. Dusautoy, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, Mme Guignon, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Hubert, M. Janvier, M. Le Gonidec, Mme Lemercier, Mme Lemoine, Mme Lohier, Mme Machard, M. Mallet, Mme Meignan, Mme Montembault, M. Nguyen-Quan, M. Oger, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Regnault, M. Retore, Mme Roussel, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, M. Vaslet, Mme Veillard.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-2 du CGCT, la séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Christian HUBERT, président sortant de l'EPCI.

Il précise que la séance se déroule dans l'Auditorium de l'Espace Social et Culturel Commun à Maen Roch afin de pouvoir garantir les conditions de sécurité et d'accessibilité adéquates.

Monsieur Christian HUBERT transmet la présidence de la séance à Madame Joëlle PRIOUL, doyenne d'âge de l'assemblée.

Madame Joëlle PRIOUL, doyenne d'âge de l'assemblée, procède à l'appel nominal, déclare installé dans leur fonction de conseillers communautaires les nouveaux délégués et prend la présidence de séance selon les règles définies par l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Elle procède à la désignation d'un ou une secrétaire de séance par le conseil communautaire :

Madame Mélanie MONTEBAULT a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Communautaire (article L.2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L.5211-1 du CGCT)

Quorum

Madame Joëlle PRIOUL, doyenne d'âge de l'assemblée poursuit sa fonction et dénombre 43 conseillers présents, et constate que la condition du quorum est remplie.

Constitution du Bureau :

Le Conseil Communautaire a désigné deux assesseurs à savoir :

- Monsieur Mieszko DUSAUTOY
- Madame Fernande Raymonde LOHIER

La Présidente a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Président au scrutin secret, uninominal à trois tours. Son élection est constatée au premier tour de scrutin s'il obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Sinon un second tour est nécessaire, au delà il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le plus âgé est déclaré élu.

Pour cette séance d'installation, des isoairs et une urne seront utilisés.

1 - Election du Président

Madame Joëlle PRIOUL, présidente de séance, a demandé aux candidats à la présidence de se faire connaître.

Les candidats à la présidence sont les suivants :

- ✓ Monsieur Christian HUBERT
- ✓ Monsieur Pascal HERVE

Chacun des candidats s'étant exprimé,

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a été invité à signer une feuille d'émargement et à déposer son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Les résultats sont les suivants :

1^{er} TOUR

- A - Nombre de votants : 43
- B - Nombre de bulletins nuls ou blancs : 0
- C - Nombre de suffrages exprimés (=A – (B+C)) : 43
- D – Majorité absolue : 22

Ont obtenu : Monsieur Pascal HERVE : 23 voix
 Monsieur Christian HUBERT : 20 voix

Monsieur Pascal HERVE a été proclamé Président de Couesnon Marches de Bretagne et a été immédiatement installé.

2 – DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Sous la Présidence de Monsieur Pascal HERVE, il a été procédé conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales à la détermination par le Conseil Communautaire du nombre de Vice-Présidents.

Il revient au conseil communautaire de fixer, par délibération, le nombre de vice-présidents. Ce nombre est limité par la loi à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire (arrondi à l'entier supérieur) soit pour Couesnon Marches de Bretagne 9 vice-présidents.

La loi n°2012-1561 du 31 décembre 2012 permet d'augmenter ce nombre jusqu'à 30 % de l'effectif du conseil communautaire (arrondi à l'entier inférieur), soit 12 vice-présidents, par un vote spécial du conseil communautaire à la majorité des 2/3 des membres titulaires de ce dernier.

Le Conseil Communautaire, après avoir procédé au vote à main levée,

Avec 42 voix pour, 1 vote contre

- DECIDENT de fixer le nombre de Vice-présidents de Couesnon Marches de Bretagne à 12 et procèdent ensuite à l'élection de ces Vice-présidents :

3 - ELECTION DES VICE-PRESIDENCES

❖ 1^{ère} Vice-présidence :

Candidat : Monsieur Thomas JANVIER

A - Nombre de votants : 43
B - Nombre de bulletins nuls ou blancs : 13
C - Nombre de suffrages exprimés (=A – (B+C)) : 30
D – Majorité absolue : 16

Ont obtenu : Monsieur Thomas JANVIER : 21 voix
Monsieur Emmanuel HOUDUS : 7 voix
Monsieur Christian HUBERT : 2 voix

Monsieur Thomas JANVIER est élu 1^{er} Vice-président de Couesnon Marches de Bretagne.

❖ x 2^{ème} Vice-présidence :

Candidate : Madame Laetitia MEIGNAN

A - Nombre de votants : 43
B - Nombre de bulletins nuls ou blancs : 9
C - Nombre de suffrages exprimés (=A – (B+C)) : 34
D – Majorité absolue : 18

Ont obtenu : Madame Laetitia MEIGNAN : 33 voix
Monsieur Emmanuel HOUDUS : 1 voix

Madame Laetitia MEIGNAN est élue 2^{ème} Vice-présidente de Couesnon Marches de Bretagne.

❖ x 3^{ème} Vice-présidence :

Candidat : Monsieur Aymar DE GOUVION SAINT CYR

A - Nombre de votants : 43
B - Nombre de bulletins nuls ou blancs : 10
C - Nombre de suffrages exprimés (=A – (B+C)) : 33
D – Majorité absolue : 17

Ont obtenu : Monsieur Aymar DE GOUVION SAINT CYR : 20 voix
Monsieur Emmanuel HOUDUS : 11 voix
Madame Lydie CELLIER CHENOIR : 1 voix
Monsieur Lionel OGER : 1 voix

Monsieur Aymar DE GOUVION SAINT CYR est élu 3^{ème} Vice-président de Couesnon Marches de Bretagne.

❖ **4^{ème} Vice-présidence :**

Candidat : Monsieur Rodolphe HAMEAU

A - Nombre de votants : 43
B - Nombre de bulletins nuls ou blancs : 2
C - Nombre de suffrages exprimés (=A – (B+C)) : 41
D – Majorité absolue : 21

Ont obtenu : Monsieur Rodolphe HAMEAU : 41 voix

Monsieur Rodolphe HAMEAU est élu 4^{ème} Vice-président de Couesnon Marches de Bretagne.

❖ **5^{ème} Vice-présidence :**

Candidat : Monsieur Bertrand MALLET

A - Nombre de votants : 43
B - Nombre de bulletins nuls ou blancs : 4
C - Nombre de suffrages exprimés (=A – (B+C)) : 39
D – Majorité absolue : 21

Ont obtenu : Monsieur Bertrand MALLET : 34 voix
Monsieur Loeiz RAPINEL : 5 voix

Monsieur Bertrand MALLET est élu 5^{ème} Vice-président de Couesnon Marches de Bretagne.

❖ **6^{ème} Vice-présidence :**

Candidat : Madame Virginie ELSHOUT

A - Nombre de votants : 43
B - Nombre de bulletins nuls ou blancs : 5
C - Nombre de suffrages exprimés (=A – (B+C)) : 38
D – Majorité absolue : 20

Ont obtenu : Madame Virginie ELSHOUT : 28 voix
Madame Lydie CELLIER-CHENOIR : 2 voix
Madame Huguette GARNIER : 7 voix
Madame Sabrina MACHARD : 1 voix

Madame Virginie ELSHOUT est élue 6^{ème} Vice-président de Couesnon Marches de Bretagne.

❖ **7^{ème} Vice-présidence :**

Candidat : Monsieur Gaétan DUBREIL-JARDIN

A - Nombre de votants : 43
B - Nombre de bulletins nuls ou blancs : 11
C - Nombre de suffrages exprimés (=A – (B+C)) : 32
D – Majorité absolue : 17

Ont obtenu : Monsieur Gaétan DUBREIL-JARDIN : 28 voix
Monsieur Christian NGUYEN QUAN : 1 voix
Monsieur Lionel OGER : 2 voix
Madame Mélanie MONTEMBault : 1 voix

Monsieur Gaétan DUBREIL-JARDIN est élu 7^{ème} Vice-président de Couesnon Marches de Bretagne.

❖ **8^{ème} Vice-présidence :**

Candidat : Monsieur Guy LE GONIDEC

A - Nombre de votants : 43
B - Nombre de bulletins nuls ou blancs : 10
C - Nombre de suffrages exprimés (=A – (B+C)) : 33
D – Majorité absolue : 17

Ont obtenu : Monsieur Guy LE GONIDEC : 33 voix

Monsieur Guy LE GONIDEC est élu 8^{ème} Vice-président de Couesnon Marches de Bretagne.

❖ **9^{ème} Vice-présidence :**

Candidat : Monsieur Olivier SOURDIN

A - Nombre de votants : 43
B - Nombre de bulletins nuls ou blancs : 9
C - Nombre de suffrages exprimés (=A – (B+C)) : 34
D – Majorité absolue : 18

Ont obtenu : Monsieur Olivier SOURDIN : 31 voix
Monsieur Loeiz RAPINEL : 1 voix
Monsieur Lionel OGER : 1 voix
Monsieur Emmanuel HOUDUS : 1 voix

Monsieur Olivier SOURDIN est élu 9^{ème} Vice-président de Couesnon Marches de Bretagne.

❖ **10^{ème} Vice-présidence :**

Candidat : Monsieur David RETORE

A - Nombre de votants : 43
B - Nombre de bulletins nuls ou blancs : 14
C - Nombre de suffrages exprimés (=A – (B+C)) : 29
D – Majorité absolue : 15

Ont obtenu : Monsieur David RETORE : 22 voix
Madame Morgane BOULIERE : 1 voix
Monsieur Laurent BOURDIN : 1 voix
Monsieur Olivier SOURDIN : 1 voix
Monsieur Emmanuel HOUDUS : 1 voix
Monsieur Gilles DRONIOU : 1 voix
Monsieur Lionel OGER : 1 voix
Madame Delphine LEMOINE : 1 voix

Monsieur David RETORE est élu 10^{ème} Vice-président de Couesnon Marches de Bretagne.

❖ **11^{ème} Vice-présidence :**

Candidat : Monsieur Olivier GAIGNE

A - Nombre de votants : 43
B - Nombre de bulletins nuls ou blancs : 12
C - Nombre de suffrages exprimés (=A – (B+C)) : 31
D – Majorité absolue : 16

Ont obtenu : Monsieur Olivier GAIGNE : 29 voix
Monsieur Loeiz RAPINEL : 1 voix
Madame Delphine LEMOINE : 1 voix

Monsieur Olivier GAIGNE est élu 11^{ème} Vice-président de Couesnon Marches de Bretagne.


❖ *** 12^{ème} Vice-présidence :**

L'élection de ce poste de 12^{ème} Vice-présidence est reportée.


Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 21 avril 2026 à 22 heures, est signé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires présents ou représentés, de leurs suppléants.



La doyenne d'âge du Conseil Communautaire :

Madame Joelle PRIOUL	Signature 
----------------------	---

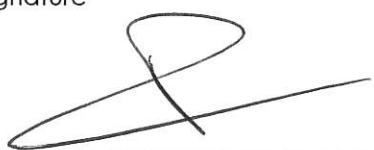
Le Président de Couesnon Marches de Bretagne

Monsieur Pascal HERVE	Signature 
-----------------------	--


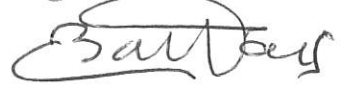



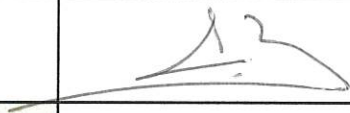


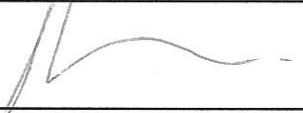

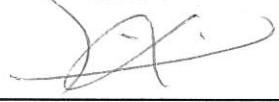
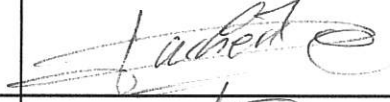

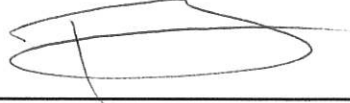
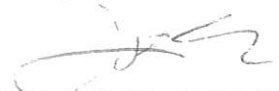
Les assesseurs :


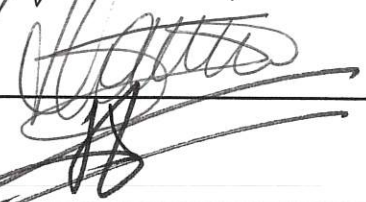






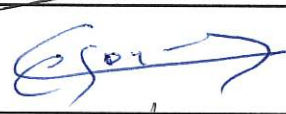
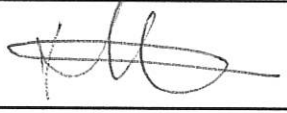
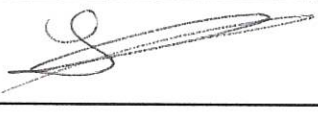

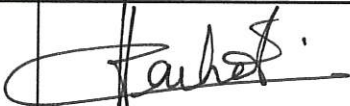
Madame Lohier Raymonde	Signature 
Monsieur Mieszko DUSAUTOY	Signature 

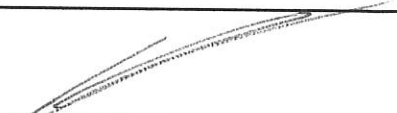


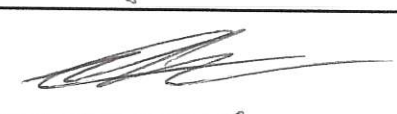
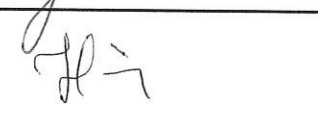
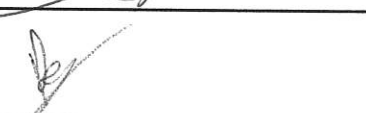
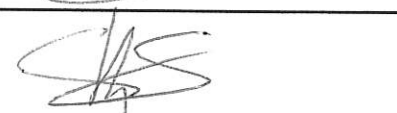
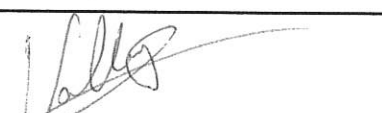
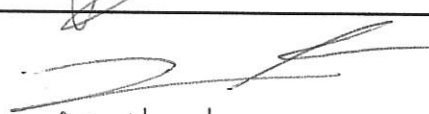
Le ou la secrétaire de séance :

Madame Mélanie MONTEBAULT	Signature 
------------------------------	---

Les membres titulaires du conseil communautaire :

Titre	NOM	PRENOM	Titulaire / Suppléant	signature
M.	BATTAIS	Dominique	titulaire	
M.	BATTAIS	Loïc	titulaire	
Mme	BLANC	MARIE ARMELLE	titulaire	
Mme	BONDIGUEL	Nathalie	titulaire	
Mme	BOULIERE	Morgane	titulaire	
M.	BOURDIN	Laurent	titulaire	
M.	BRUNEL	Jean Claude	suppléant	
Mme	CELLIER CHENOIR	Lydie	titulaire	
X Mme	CLOSSAIS	Mélanie	titulaire	
M.	DE GOUVION ST CYR	Aymar	titulaire	
X M.	DRONIOU	Gilles	titulaire	
M.	DUBREIL JARDIN	Gaetan	titulaire	
Mme	DUCHENE	Corinne	titulaire	
M.	DUSAUTOY	Mieszko	titulaire	
Mme	ELSHOUT	Virginie	titulaire	
M.	EON	Jean Yves	suppléant	

	M.	GAIGNE	Olivier	titulaire	
X	Mme	GARNIER	Huguette	titulaire	
	Mme	GUIGNON	Fabienne	titulaire	
	M.	HAMEAU	Rodolphe	titulaire	
	M.	HERVE	Pascal	titulaire	
X	M.	HOUDUS	Emmanuel	titulaire	
	M.	HUBERT	Christian	titulaire	
	M.	JANVIER	THOMAS	titulaire	
	M.	LE GONIDEC	Guy	titulaire	
	Mme	LEMERCIER	Stéphanie	titulaire	
	Mme	LEMOINE	Delphine	titulaire	
	Mme	LHERMENIER SEGOUIN	Annie	suppléante	
	Mme	LOHIER	Fernande Raymonde	titulaire	
	M.	LOISEAU	Hervé	suppléant	
X	Mme	MACHARD	Sabrina	titulaire	

M.	MALLET	Bertrand	titulaire	
Mme	MEIGNAN	Laetitia	titulaire	
Mme	MONTEBAULT	Mélanie	titulaire	
M.	NGUYEN QUAN	Christian	titulaire	
M.	OGER	LIONEL	titulaire	
Mme	PRIOUL	Joelle	titulaire	
M.	PRIOUL	Dominique	titulaire	
M.	RAPINEL	Loeiz	titulaire	
M.	REGNAULT	Pascal	titulaire	
M.	RETORE	DAVID	titulaire	
Mme	ROUSSEL	Marylène	titulaire	
M.	SOURDIN	Olivier	titulaire	
Mme	STICKER	Stéphanie	suppléante	
Mme	TAZARTEZ	PASCALE	titulaire	
M.	VALLEE	Pascal	titulaire	
M.	VASLET	Didier	titulaire	
Mme	VEILLARD	CELINE	titulaire	

